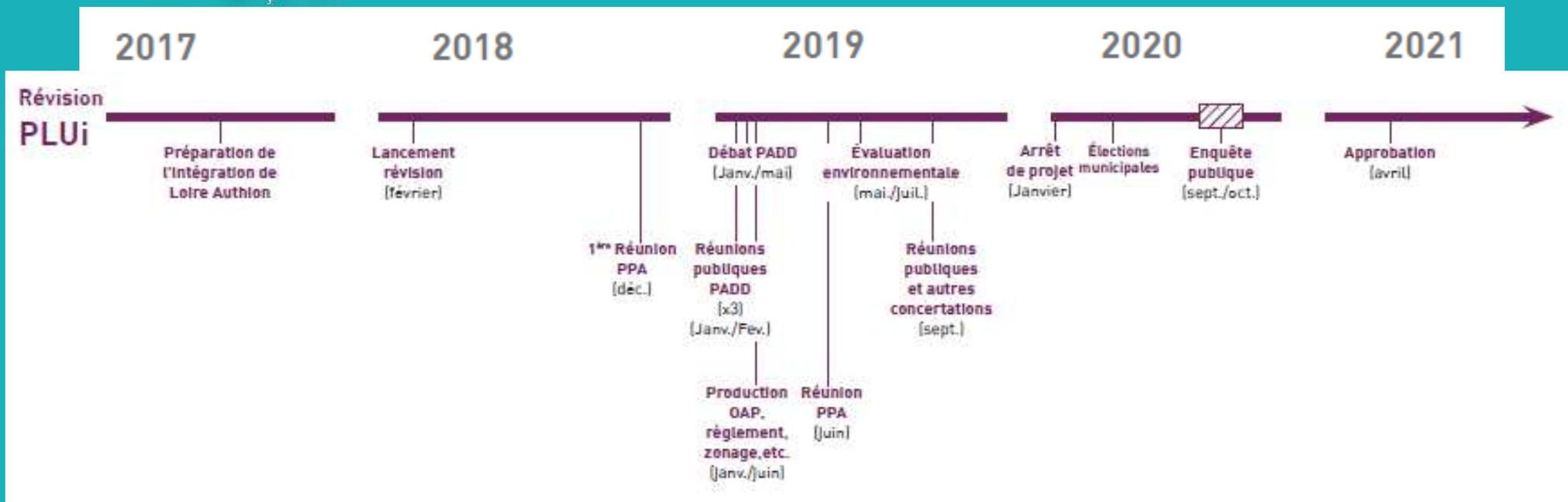




**PLAN LOCAL  
D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL**

# Révision PLUi et PADD

## CALENDRIER DE LA REVISION GENERALE



un TERRITOIRE  
EN MOUVEMENT



# LES OBJECTIFS PREMIERS DE LA RÉVISION DU PLUI

## Prendre en compte les évolutions territoriales:

- Intégration de Pruillé au 21/12/15 et de Loire Authion au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- Création de communes nouvelles : Longuenée-en-Anjou, Verrières-en-Anjou, St Léger-de-Linières, Rives-du-Loir-en-Anjou)

## Prendre en compte les évolutions législatives (notamment la loi de transition énergétique, la loi LCAP, loi ELAN, etc.)



## LE PADD QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Le **projet politique** pour le développement du territoire à horizon 2027
- Il couvre **l'intégralité du territoire d'ALM** et prend en compte les spécificités locales
- Il contient des **orientations générales concernant l'aménagement du territoire** : *paysage, espaces naturels, espaces agricoles, habitat, déplacements, économie et commerce, énergie...*
- Il fixe des **objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace** et de lutte contre l'étalement urbain

# CALENDRIER DES DEBATS SUR LE PADD

## LES ETAPES DU DEBAT SUR LE PADD



La révision du PLUi est aussi l'occasion d'aller plus loin sur des sujets phares pour les collectivités :

- L'ÉNERGIE – CLIMAT
- LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET L'OFFRE TERRITORIALE SANTÉ (*Contrat local Santé*)
- L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
- LE TERRITOIRE INTELLIGENT
- L'AGRICULTURE URBAINE
- L'INNOVATION URBAINE => IMAGINE ANGERS

**AXE 1 : CONSTRUIRE LE TERRITOIRE DE DEMAIN EN PORTANT  
SUR LUI UN NOUVEAU REGARD**

**AXE 2 : PROMOUVOIR UNE METROPOLE D'AVENIR ATTRACTIVE ET  
AUDACIEUSE**

**AXE 3 : ORGANISER LE TERRITOIRE MULTIPOLAIRE POUR BIEN  
VIVRE ENSEMBLE**

## 1.1. Valoriser les qualités intrinsèques de notre territoire

- Préserver et valoriser la diversité et la qualité des sites, milieux et paysages
- Valoriser les espaces majeurs favorables à la biodiversité
- Favoriser le dynamisme de l'agriculture périurbaine **et urbaine** espaces

## 1.2. Œuvrer pour un développement respectueux de l'environnement

- Réussir la transition énergétique du territoire en optimisant nos ressources et leur gestion notamment grâce à la mise en œuvre du territoire intelligent
- Inscrire durablement notre développement et **répondre aux enjeux de santé environnementale**

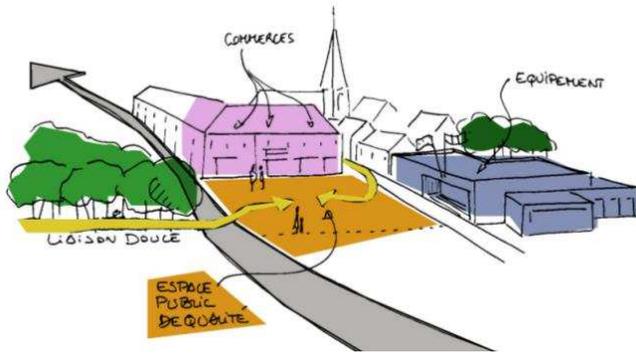
## 2.1. Conforter le rayonnement de l'agglomération

- Promouvoir l'image de l'agglomération
- Renforcer les fonctions métropolitaines et les équipements à fort rayonnement

## 2.2. Renforcer l'attractivité de l'agglomération

- Maintenir le territoire au cœur des échanges
- Promouvoir le centre-ville d'Angers et certains secteurs stratégiques comme fer de lance de l'attractivité métropolitaine (+« Angers, cœur de Maine », Imagine Angers)
- Maintenir une production de logements soutenue et durable, concentrée sur le Pôle Centre et les Polarités (Mise à jour de l'objectif logement pour ALM : **2100 logts/an** )
- Renforcer l'attractivité et affirmer l'identité économique du territoire (Prendre les moyens d'accueillir de nouvelles entreprises de grandes dimensions, notamment dans le domaine de la logistique à l'Océane et l'Atlantique.)

## Organiser le territoire multipolaire pour bien vivre ensemble



### Renforcement des centralités



### 3.1. Organiser les espaces de vie

- Promouvoir des centres de vie attractifs et une vie de proximité de qualité
- Organiser un développement urbain cohérent avec les déplacements
- Equilibrer l'offre de zones d'activités à l'échelle du territoire
- Renforcer l'économie et le commerce de proximité au sein des centralités

## Organiser le territoire multipolaire pour bien vivre ensemble

### 3.2. Equilibrer l'offre d'habitat sur le territoire et garantir sa qualité pour tous

- Répartir la production de logements pour limiter l'étalement urbain
- Bien vivre ensemble partout, un logement pour tous

### 3.3. Mettre en place les conditions d'une mobilité durable

- Rendre attractifs les modes actifs pour les déplacements quotidiens
- Compléter l'offre de transports collectifs
- Maîtriser les déplacements automobiles en optimisant les infrastructures existantes
- Encourager la pratique de l'intermodalité
- Optimiser l'organisation du transport de marchandises
- Accompagner les changements de comportement